

Centrale électrique : Albioma quitte le charbon pour le bois

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

3 juillet 2024



La société Albioma a annoncé dans un communiqué publié le 3 juillet la conversion aux 100 % biomasse de la centrale d'électricité qu'elle exploite au Moule, marquant ainsi "la fin de l'utilisation du charbon en Outre-mer français".

Cette décision fait suite à la délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE, autorité administrative de régulation des marchés de l'électricité) du 13 juin 2024 et à la signature d'un avenant au contrat d'achat d'électricité avec EDF prolongé de 2033 à 2047. Cette décision s'accompagne de la fin de l'importation de charbon et de l'utilisation exclusive de la biomasse sur l'ensemble des centrales vapeur d'Albioma dans les Antilles.

“Les travaux de conversion ont débuté pour que la centrale fonctionne entièrement à la biomasse en 2025, en utilisant des gisements locaux de biomasse disponibles (bagasse, bois forestier, bois d’élagage, etc.), complétés par des granulés de bois certifiés et importés, en provenance notamment de notre usine de production du Canada” et certifiés provenant de forêts gérées de manière durable et non de forêts anciennes.

Frédéric Moyne, Président d’Albioma, s’est dit convaincu que la Guadeloupe couvrira “100 % du mix électrique avec des énergies renouvelables d’ici 2030”.

La conversion à la biomasse permettra d’augmenter la part renouvelable du mix énergétique de la Guadeloupe de 35 % à 45 %, avec une réduction prévue des émissions de gaz à effet de serre d’environ 200 000 tonnes équivalent CO₂ par an, soit une baisse de 87 % des émissions directes par rapport au fonctionnement actuel de la centrale.

Adossée à la sucrerie de Gardel, la centrale du Moule produit environ 30 % de l’électricité de la Guadeloupe. Dirigée par la Moulienne Lawrence Sigaud, l’entreprise emploie 94 collaborateurs.

Depuis 2010, une directive de l’Union européenne, impose un cadre réglementaire pour réduire les émissions polluantes des installations industrielles dans l’UE et protéger la santé humaine et l’environnement.

La France s’était engagée à fermer ses centrales à charbon en 2022, laissant 4 d’entre elles en activité avant fermeture programmée. L’Italie prévoit de fermer toutes ses centrales à charbon d’ici 2025. L’Espagne a déjà fermé la majorité de ses centrales à charbon, avec une sortie complète prévue avant 2030. L’Allemagne a prévu de fermer toutes ses centrales à charbon d’ici 2038, avec des mesures incitatives pour encourager les fermetures anticipées.

